

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

DIX-NEUVIÈME SESSION

Documents officiels



1287^e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Mercredi 2 décembre 1964,
à 10 h 30

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Point 18 de l'ordre du jour provisoire:</i>	
<i>Admission de nouveaux Membres à l'Organi-</i>	
<i>sation des Nations Unies (suite)</i>	<i>1</i>

Président: M. Alex QUAISON-SACKEY
(Ghana).

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (suite)

1. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais); Nous avons eu hier le grand plaisir d'admettre à l'Organisation des Nations Unies trois nouveaux Membres, le Malawi, Malte et la Zambie. Il y a quelques instants, nous avons assisté à la cérémonie d'envoi des couleurs de ces trois pays.

2. En tant que Président de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux représentants du Malawi, de Malte et de la Zambie. En les accueillant ici, nous accueillons les peuples et les gouvernements de trois nouveaux Membres de la communauté mondiale des nations. Nous leur souhaitons succès et prospérité dans leur vie nationale.

3. **Lord CARADON** (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je suis très heureux, Monsieur le Président, d'être le premier à vous féliciter du haut de cette tribune. Hier, nous avons commencé nos travaux avec la crainte d'une journée froide et orageuse. Mais, soudain, avec votre élection unanime, le soleil a percé — ce qui est de bon augure pour cette dix-neuvième session. Qu'il me soit permis d'ajouter respectueusement, Monsieur le Président, que cette comparaison n'a rien de déplacé si l'on considère non seulement votre mise magnifique, mais aussi la chaleur, la gaieté et la vitalité de votre personnalité africaine.

4. Puisque j'ai l'honneur de vous transmettre les félicitations de mon pays, je voudrais en même temps vous adresser du fond du cœur un message personnel d'amitié et de respect, ainsi que mes vœux les plus sincères pour l'année à venir. Les souhaits de bienvenue et les félicitations que le Commonwealth adresse au Malawi, à la Zambie et à Malte seront présentés tout à l'heure par le représentant de la Malaisie, qui, Président du groupe du Commonwealth pour le mois de décembre, sera notre porte-parole à tous.

5. Avant qu'il ne monte à cette tribune, permettez-moi de parler en tant que représentant de l'Etat qui, jusqu'à cette année, était responsable de l'administration de ces trois nouveaux pays. Je dirai qu'à

nos yeux les événements que nous célébrons aujourd'hui représentent non pas une fin, mais un commencement, placé sous le signe d'une amitié renouée dans l'égalité et la liberté.

6. Le Commonwealth comprend désormais 20 pays indépendants, avec une population totale de plus de 720 millions d'habitants — soit près du quart de la population mondiale. L'accession à l'indépendance de la Zambie et du Malawi porte à 11 le nombre des Etats africains autrefois administrés par le Royaume-Uni et aujourd'hui indépendants; leur population totale représente près de la moitié de la population de l'Afrique tout entière.

7. Mais la force du Commonwealth et la contribution qu'il peut apporter ne sont pas seulement une question de nombre; elles proviennent aussi de la diversité des nations, petites et grandes, qui en font partie. Le Malawi n'est pas l'un des plus grands Etats d'Afrique, mais il a joué un rôle de première importance dans l'évolution de ce continent, et nous sommes convaincus qu'il continuera de le faire. Et alors que, par exemple, ce grand pays qu'est la Zambie est plus étendu que la France, la superficie de Malte est à peine le triple de celle de Manhattan. Mais pour peu étendue qu'elle soit, Malte n'en occupera pas moins toujours une place particulière dans l'histoire du Commonwealth. Malte nous rappelle l'époque où le Commonwealth était seul dans le monde à s'opposer à la tyrannie. Malte nous rappelle aussi que la justice et la liberté comptent plus que l'étendue et la puissance.

8. Assistant ce matin à cette simple cérémonie au cours de laquelle les trois nouveaux drapeaux ont été hissés, je me suis réjoui à la pensée que malgré leur diversité les membres du Commonwealth se trouvent unis sur bien des points essentiels. Nous sommes unis dans notre conviction qu'aucun peuple, aucune race, aucune nation ne doivent être dominés par un autre peuple, une autre race, une autre nation. Nous sommes unis dans notre désir de nous aider les uns les autres pour réduire et, si Dieu le veut, pour combler un jour l'écart entre riches et pauvres. Nous sommes unis dans notre volonté de renforcer les Nations Unies et de défendre les principes de la Charte. Nous sommes unis dans l'espoir que les Nations Unies pourront non seulement aider à sauvegarder la paix, mais aussi — ce qui n'est pas moins important — contribuer à rendre la paix tolérable aux millions d'êtres humains sur lesquels s'appesantit aujourd'hui le fléau de la misère.

9. **M. STEVENSON** (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous exprimer mes félicitations, et de féliciter l'Assemblée générale de s'être donné un

Président aussi compétent et aussi respecté. Après avoir travaillé à vos côtés pendant des années aux Nations Unies, comme nombre de ceux qui sont présents dans cette salle, je puis affirmer que la conduite de nos débats est confiée à un homme qui a une connaissance approfondie des procédures et qui a si souvent prouvé son ingéniosité, son sens pratique et son équité.

10. C'est un honneur pour les Etats-Unis que de saluer l'admission de trois nouveaux Membres aux Nations Unies. Nous sommes certains que chacun de ces pays — le Malawi, la Zambie et Malte — apportera beaucoup aux travaux de l'Organisation mondiale.

11. Les Nations Unies n'ont malheureusement pas encore atteint les buts que leur assigne la Charte. Le chemin qui mène à la paix par le règlement pacifique des différends internationaux n'est ni aisé ni court. C'est pourquoi l'ONU ne peut offrir à ses nouveaux Membres que la perspective d'un travail acharné au service des espérances et des idéaux de la communauté mondiale.

12. Les Etats-Unis sont particulièrement heureux de travailler ici aux côtés de ces nouveaux Membres parce qu'un long passé de relations amicales les lie à leurs peuples. Au Malawi, des Américains ont activement participé à la vie culturelle et religieuse notamment. En même temps, bien des Malawiens sont venus étudier et travailler aux Etats-Unis.

13. Mon pays entretient aussi depuis longtemps des relations d'amitié avec Malte, en particulier depuis la seconde guerre mondiale pendant laquelle Malte a joué un rôle si important. Les Etats-Unis ont un consulat à Malte depuis cette époque et ils ont accueilli avec plaisir la venue de milliers d'immigrants maltais sur le continent américain.

14. En Zambie, des fonctionnaires et des particuliers américains travaillent depuis de nombreuses années dans des domaines comme l'éducation, les communications et le développement rural. Bien entendu, mes compatriotes s'intéressent de très près à l'industrie du cuivre, qui a tant d'importance pour l'économie de ce pays si riche en ressources et pour l'économie du monde entier.

15. Enfin, ma délégation voudrait saluer, comme le Secrétaire général l'a fait au cours de la cérémonie d'envoi des couleurs, l'accession pacifique à l'indépendance de ces trois nouveaux Membres. Qu'ils soient parvenus à leur but dans l'ordre suscite notre admiration; nous estimons que cela fait honneur à chacun d'eux aussi bien qu'à l'ancienne autorité administrante, le Royaume-Uni, qui a approuvé, encouragé et facilité le processus d'autodétermination et d'indépendance.

16. Nous sommes certains que ces nouveaux Membres joueront à l'ONU un rôle constructif. En une heure de crise comme celle que les Nations Unies connaissent en ce moment, tous les Etats, grands et petits, doivent chercher à renforcer notre Organisation. Nous souhaitons la bienvenue à Malte, au Malawi et à la Zambie, convaincus que ces pays serviront toujours, aux Nations Unies, les intérêts véritables de la communauté mondiale et les buts qui ont motivé la création de cette Organisation.

17. M. CSATORDAY (Hongrie) [traduit de l'anglais]: Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection unanime aux hautes fonctions de Président de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous avons écouté avec beaucoup d'attention, hier, votre discours inaugural et c'est avec enthousiasme que nous nous joindrons à vous dans de sincères efforts pour servir une fois de plus les objectifs, les idéaux et les principes des Nations Unies, tels qu'ils sont proclamés dans la Charte.

18. Au nom des délégations de la République socialiste soviétique de Biélorussie, de la République populaire de Bulgarie, de la République de Cuba, de la République populaire de Mongolie, de la République populaire de Pologne, de la République populaire roumaine, de la République socialiste soviétique d'Ukraine, de la République socialiste tchécoslovaque et de la République populaire hongroise, je voudrais adresser mes félicitations les plus chaleureuses aux nouveaux Membres — le Malawi, Malte et la Zambie — qui viennent d'être admis à l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes fermement convaincus que leur participation aux travaux de l'Organisation viendra renforcer encore l'efficacité des Nations Unies.

19. Admettre ces nouveaux Etats parmi les Nations Unies, c'est reconnaître le rôle historique que doit jouer l'Organisation dans l'élimination totale du régime colonial, conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Ces trois pays sont devenus indépendants après une longue période d'oppression coloniale; aussi pensons-nous qu'ils se joindront aux forces qui combattent pour l'abolition totale du colonialisme et pour la libération complète de tous les territoires non autonomes.

20. En accueillant Malte parmi nous, je voudrais exprimer notre ferme conviction que, en tant que pays indépendant Membre des Nations Unies, Malte saura contribuer à la paix dans le bassin méditerranéen.

21. Nous voyons dans l'indépendance du Malawi et de la Zambie et dans leur admission à l'Organisation des Nations Unies une grande victoire des nations africaines sur les forces du colonialisme. On se souviendra que ces deux pays, lorsqu'ils étaient encore des territoires coloniaux, avaient été incorporés à la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, de triste mémoire. L'un des membres de cette fédération, la Rhodésie du Sud, est encore sous la domination d'une minorité blanche qui impose sa politique de persécution raciale. L'indépendance de ces deux Etats et leur admission à l'ONU nous permettent d'espérer qu'on parviendra plus rapidement à régler la grave situation que la politique d'apartheid et de guerre coloniale continue de créer dans le sud du continent africain, politique qui constitue une grave menace pour la paix et la sécurité de l'Afrique et du monde entier. Nous pensons que l'on pourra y parvenir en se conformant à l'esprit des résolutions de l'ONU et de la Conférence des nations non alignées qui s'est tenue au Caire^{1/}.

^{1/} Deuxième Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, réunie au Caire du 5 au 10 octobre 1964.

22. En souhaitant aux trois nouveaux Membres succès et prospérité, je puis les assurer de notre appui et de notre coopération sans réserve dans nos efforts communs pour mieux mettre l'ONU à même de lutter pour la paix et l'amitié entre les peuples, contre le colonialisme et le néo-colonialisme. Nous sommes convaincus que leur participation à notre œuvre commune viendra accroître l'efficacité de notre organisation pour le plus grand bien de la communauté des nations.

23. M. RAMANI (Malaisie) [traduit de l'anglais]: Qu'il me soit permis de commencer par vous présenter, Monsieur le Président, les très sincères et très chaleureuses félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection à la haute fonction de Président de l'Assemblée générale. Avec modestie, vous avez hier voulu voir dans la bonne volonté de tous les Etats qui vous ont conféré cet honneur insigne un hommage à toute l'Afrique et au Ghana en particulier. Cela est, certes, dans l'ordre des choses, mais je ne suis pas, pour ma part, tenu à la même discrétion pour parler de votre personne; aussi tiens-je à dire qu'au cours des années où nous vous avons vu travailler aux Nations Unies vous avez donné la preuve indubitable de cette valeur et de cette compétence qui, seules, toutes considérations géographiques mises à part, vous désignent éminemment pour cette haute charge. Je ne crois pas devoir faire aujourd'hui l'inventaire de vos qualités, car les représentants qui vous connaissent depuis plus longtemps que moi en sont encore plus conscients que moi. Je dirai simplement que dès votre première déclaration en qualité de Président vous avez justifié les espérances que toutes les délégations mettent en vous, confiantes qu'à un moment particulièrement critique dans l'histoire des Nations Unies vous saurez diriger avec l'autorité voulue les délibérations de l'Assemblée générale.

24. J'éprouve le plus vif plaisir à monter à cette tribune pour la première fois depuis l'ouverture de la session et à exprimer, dans cette toute première intervention de ma délégation à la dix-neuvième session, nos très sincères souhaits de bienvenue au Malawi, à la Zambie et à Malte, en cette heureuse occasion où ils deviennent Membres de cette auguste Assemblée.

25. Mon plaisir est d'autant plus vif que j'ai l'honneur de prendre la parole non par un arrêt de la providence, mais simplement à cause de l'ordre alphabétique anglais et du calendrier, comme le représentant du Royaume-Uni l'a rappelé — en tant que Président pour le mois de décembre du groupe du Commonwealth. Les trois membres que nous félicitons aujourd'hui appartiennent à cette heureuse famille. C'est pourquoi, malgré l'anxiété très compréhensible causée par la nécessité de renvoyer l'ouverture de la session, j'ai quelques raisons d'être personnellement heureux que nous nous réunissions en décembre et non en novembre, comme cela aurait pu être le cas, ou en septembre, comme il était normal.

26. Il y a longtemps que nous attendons en Malaisie le jour où tous nos frères d'Afrique pourront respirer l'air vivifiant de la liberté et où l'Afrique ne sera plus à moitié asservie et à moitié libérée; aussi chaque pas qui nous rapproche de ce moment ne peut que réjouir nos cœurs.

27. Depuis le jour où en 1957 nous avons été admis aux Nations Unies, 26 Etats africains sont venus occuper la place qui leur revient à l'Assemblée générale; ils n'ont pas seulement contribué à élargir la base de l'Organisation des Nations Unies, mais ils lui ont aussi apporté un sang nouveau.

28. La France, d'un seul geste impérieux, a libéré non moins de 17 colonies d'Afrique et a permis aux Nations Unies de faire un pas de géant dans la voie de l'universalité que l'Organisation recherche. Le Royaume-Uni, d'une manière plus pondérée peut-être, quoique à un rythme parfois contestable, a aujourd'hui libéré presque toutes ses colonies d'Afrique, à quelques exceptions près, et nous pouvons, avec plaisir, prévoir le jour très proche où toutes celles qui restent viendront à leur tour siéger ici. Le fait que toutes les anciennes colonies ont décidé, au moment même de leur libération, de rester associées au Commonwealth ajoute à sa valeur et à son importance numérique et en rehausse l'utilité et la raison d'être.

29. Qu'il me soit permis de dire à ce propos, même en ce jour faste, que nous formons des vœux ardents pour que l'exemple du Royaume-Uni soit suivi par les autres puissances coloniales qui continuent de garder la haute main sur leurs possessions coloniales, en se retranchant derrière de prétendues responsabilités morales qu'elles assumeraient envers les populations dont elles ont la charge. Quelles qu'aient pu être les raisons qui ont dicté cette attitude avant que l'Organisation des Nations Unies ne soit créée, le seul exemple du très grand nombre d'Etats qui, ces dernières années, ont accédé à l'indépendance et ont pu se tenir la tête droite sur la scène mondiale, dans une société d'égaux, suffit à dissiper le moindre doute quant à la maturité politique des peuples coloniaux et interdit à leurs détracteurs de les priver de leur droit inaliénable de choisir et d'organiser leur avenir comme ils l'entendent.

30. La marche inéluctable de l'histoire et les exigences impérieuses de la Charte — à laquelle nous ne cessons de proclamer notre attachement — nous font un devoir de poursuivre nos efforts sans relâche jusqu'au moment où le colonialisme, sous quelque déguisement qu'il se cache, sera liquidé, et le sera rapidement. A cet égard, l'Afrique est la pierre de touche de la sincérité de nos intentions et de nos protestations. Si donc les puissances coloniales ont des devoirs, nous avons le nôtre: veiller à ce qu'elles s'acquittent de leurs responsabilités.

31. Nous nous félicitons donc de la venue ici de ces deux Etats d'Afrique, non seulement en soi, mais plus encore à cause du gage qu'elle nous est de l'avenir des enclaves coloniales qui subsistent encore en Afrique.

32. L'île méditerranéenne de Malte n'est pas éloignée du littoral africain; nous ne pensions pas, et nous ne pouvions pas penser, que les vents du renouveau, qui soufflaient en tempête sur le continent, épargneraient Malte. En fait, Malte, dont on sait quel fut le sort pendant les années terribles de la guerre, peut dire à bon droit que sa présence même au centre stratégique de la Méditerranée a permis au monde de se libérer plus tôt des tyrannies et de jouir des

bienfaits de la paix. Par conséquent, Malte a un titre particulier à la reconnaissance du monde, et le Royaume-Uni l'a reconnu en lui décernant, fait historique sans précédent, la Croix de Saint-Georges. Nous tous qui sommes réunis ici en qualité de légataires chargés de veiller à cette paix et à cette liberté que la fin de la guerre a laissé prévoir à tous les peuples de la terre, nous avons tout lieu d'être reconnaissants à Malte. Nous saluons en Malte un pays qui a sa place toute désignée parmi nous.

33. Les colonies n'accèdent pas à l'indépendance grâce à un processus naturel qui serait prescrit par un sort bienveillant ou prévu suivant une harmonie préétablie. Partout, les peuples qui aspirent à l'indépendance doivent consentir des sacrifices et lutter contre une autorité étrangère; partout, la lutte politique fait surgir des chefs courageux qu'elle aguerrit. A cet égard, le Malawi, la Zambie et Malte ont eu l'avantage inestimable de trouver au moment opportun les dirigeants dont ils avaient besoin, qui ont su donner à cette lutte du caractère et de la force et l'élever au-dessus des controverses stériles et des vaines querelles. Comme chacun sait, ces trois Etats auxquels nous souhaitons aujourd'hui la bienvenue ont su montrer au monde que l'occasion fait l'homme: je n'en veux pour preuve que M. Banda, M. Kenneth Kaunda et M. G. Borg Olivier. Nous sommes heureux d'avoir ce matin deux d'entre eux parmi nous et je suis certain qu'ils auront été heureux d'avoir pu partager avec nous tous cette heure pour eux la plus glorieuse.

34. M. SONN (Cambodge): Monsieur le Président, permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter, au nom de ma délégation et en mon nom personnel, toutes mes chaleureuses félicitations pour votre élection unanime à la présidence de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale. Vos éminentes qualités, connues de tous, nous seront précieuses dans la difficile conduite des travaux de notre présente session.

35. Il m'est agréable aujourd'hui de souhaiter, au nom du gouvernement et du peuple du Cambodge, la bienvenue aux nouveaux Etats Membres de notre organisation: le Malawi, Malte et la Zambie.

36. Membre du Comité de décolonisation — le Comité des Vingt-Quatre^{2/} — qui a examiné à plusieurs reprises la mise en application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux anciens territoires coloniaux, le Cambodge est particulièrement heureux d'accueillir ces nouveaux Etats au sein de la communauté internationale. C'est, en même temps qu'un renforcement du principe de l'universalité, un succès de plus dans nos efforts pour mettre fin au colonialisme.

37. Par ailleurs, le fait que les nouveaux Membres vont faire partie de notre grande famille afro-asiatique ajoute encore à notre satisfaction. Le Cambodge, pays neutre, a constaté aussi avec plaisir la présence du Malawi et de la Zambie à la seconde conférence des pays non alignés.

38. Nous sommes convaincus que le Malawi, Malte et la Zambie, qui ont déjà fait la preuve de leur sagesse et de leur maturité politique lors de leur accession à l'indépendance, apporteront une contribution positive à nos travaux et joueront un rôle constructif pour l'avenir de l'Organisation.

39. M. VINCI (Italie) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous présenter des félicitations très chaleureuses en mon nom personnel ainsi qu'au nom de la délégation italienne à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous avons la conviction que, sous votre direction sage et expérimentée, l'Assemblée générale s'acquittera de la façon la plus rapide et la plus efficace de sa tâche importante. A cet égard, vous pouvez entièrement compter sur la bonne volonté et la coopération loyale de ma délégation, qui gardera présente à l'esprit la déclaration éloquentes que vous avez faite hier. Nous partageons les idées et approuvons les buts que vous avez exposés. Nul ne pouvait éprouver plus de joie que ma délégation à vous entendre citer de la façon la plus pertinente le nom d'une grande figure de l'antiquité, non pas parce qu'il s'agit d'un Romain — bien que cela nous fasse naturellement plaisir —, mais pour deux autres raisons excellentes: la première, c'est qu'il existait à l'époque des sages qui enseignaient et pratiquaient les notions de tolérance, de compréhension et de liberté, bien qu'ils fussent contraints de vivre et parfois de mourir sous le pouvoir de tyrans redoutables; la seconde, c'est que, grâce à l'étendue de leurs connaissances et de leur expérience, ces hommes savaient combien ils devaient à l'Afrique. Les paroles de cet auteur sont restées immortelles. Plus tard, un grand nombre d'Africains éminents ont contribué à enrichir notre littérature, notre philosophie et notre culture. Comme vous, Monsieur le Président, nous sommes persuadés que cet apport de l'Afrique à la civilisation se développera à l'avenir, et sera même plus important qu'autrefois.

40. Permettez-moi maintenant, au nom de la délégation italienne ainsi qu'au nom des délégations belge, française, grecque, luxembourgeoise, néerlandaise et espagnole, qui m'ont prié de le faire, de souhaiter la bienvenue la plus chaleureuse aux délégations du Malawi, de Malte et de la Zambie, qui viennent d'occuper leurs places au sein de cette assemblée, rejoignant ainsi la grande famille des nations libres et indépendantes.

41. Permettez-moi d'ajouter, au nom de ma délégation, que l'Italie a suivi avec le plus grand intérêt et a appuyé avec sympathie le processus d'évolution qui a conduit ces trois nouveaux Etats à l'indépendance.

42. Nous avons avec Malte de nombreux liens ethniques, historiques, économiques et culturels qui remontent, à travers les siècles, à l'époque où la population de Malte jouissait de l'indépendance et connaissait une époque glorieuse. C'est donc avec la plus grande sincérité que nous saluons le retour à l'indépendance de ce voisin et ami de longue date dans la Méditerranée, avec qui nous avons toujours eu et, j'en suis certain, conserverons toujours les liens les plus étroits. Malte peut compter sur la coopération entière et loyale que l'Italie accorde

^{2/} Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

naturellement à un pays frère avec lequel elle partage tant d'intérêts et a tant de buts communs.

43. Nous adressons également nos félicitations les plus chaleureuses au Malawi et à la Zambie.

44. Dans ses relations avec les pays africains, l'Italie est animée par un désir sincère de coopération franche et amicale, fondée sur le respect mutuel et sur l'égalité. Nous espérons que nos relations avec tous les pays d'Afrique, y compris le Malawi et la Zambie, deviendront, grâce à cet état d'esprit et à la proximité géographique, plus fructueuses et plus étroites encore à l'avenir.

45. L'Italie ne poursuit pas, en Afrique, d'objectifs particuliers. Nous désirons simplement participer aux efforts pacifiques que ce continent fait pour aller de l'avant, que ce soit dans le domaine politique, économique ou social. Les nombreux Italiens qui se rendent en Afrique n'ont pas d'autre but. Ils agissent et travaillent, là où leur présence est nécessaire, sous le drapeau des Nations Unies ou en qualité d'experts attachés à des entreprises économiques, publiques ou privées, ou encore à des organisations civiles qui s'efforcent de relever le niveau de vie dans les différents pays d'Afrique. En un mot, notre présence sur le continent africain, lequel est en train de façonner son propre avenir, témoigne de notre désir de coopérer à une fin commune: le progrès dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme. L'Italie attache la plus grande importance à l'amitié des pays d'Afrique, estimant que cette amitié peut contribuer au renforcement de la paix dans le monde entier.

46. Je suis certain que les pays européens que j'ai énumérés plus haut partagent les sentiments que je viens d'exprimer.

47. Nous sommes donc tous très heureux d'accueillir aujourd'hui parmi nous les représentants de deux nouveaux pays indépendants et souverains d'Afrique, le Malawi et la Zambie. Nous sommes également convaincus que ces pays ainsi que Malte s'associeront aux efforts collectifs que nous déployons pour atteindre les buts pacifiques qui sont ceux de cette Organisation.

48. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: C'est avec un sentiment de profonde satisfaction que nous vous exprimons, à notre tour, nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection unanime aux hautes fonctions de Président de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

49. Par un fait significatif et particulièrement réjouissant, l'Assemblée générale a élu Président un représentant du continent africain, dont les pays jouent un rôle de plus en plus important dans les activités de l'Organisation des Nations Unies.

50. Votre grande expérience, Monsieur le Président, votre savoir et vos conceptions réalistes nous donnent l'assurance qu'au cours de cette session l'Assemblée générale pourra étudier avec succès les problèmes, si importants pour tous les peuples du monde, dont l'Organisation est saisie.

51. Aujourd'hui, l'Assemblée générale considère l'admission dans notre organisation de trois pays qui viennent de rejoindre la famille des Etats souverains.

Au nom de la délégation soviétique, je voudrais tout d'abord féliciter chaleureusement les peuples du Malawi, de la Zambie et de Malte d'avoir conquis leur indépendance, et leur adresser nos meilleurs vœux de succès.

52. L'apparition sur la scène mondiale de deux nouveaux Etats souverains d'Afrique, le Malawi et la Zambie, est le résultat d'un processus continu et irrésistible, l'effondrement du système colonial.

53. Ce n'est pas sans peine que le peuple du Malawi a obtenu la liberté. Pendant de longues années, ce pays a été connu sous le nom de Nyassaland, terme qui recouvrait l'appellation authentiquement africaine de l'une des plus anciennes formations étatiques de l'Afrique.

54. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'il a fallu des dizaines d'années de lutte farouche et courageuse pour que nous puissions voir un nouvel Etat indépendant à la place de l'ancienne colonie. Le peuple malawien, tout comme beaucoup d'autres peuples d'Afrique qui viennent de briser les chaînes de l'esclavage colonial, est aux prises avec les problèmes difficiles que pose la liquidation des séquelles du colonialisme.

55. Le 24 octobre dernier, l'Afrique a vu naître un nouvel Etat indépendant: la Zambie. C'est ainsi qu'a pris fin dans l'histoire de ce pays une période dont ses habitants se souviendront comme d'une époque d'oppression, d'exploitation et de discrimination raciale. La proclamation de l'indépendance de la République de Zambie est un nouvel épisode marquant du grand mouvement qui délivre l'Afrique du colonialisme. La Zambie s'engage ainsi dans une voie nouvelle, celle de l'existence et du développement indépendants. D'après le manifeste du Parti unifié de l'indépendance nationale de la Zambie, présidé par Kenneth Kaunda, la Zambie entend suivre une politique de non-alignement.

56. Malte était, tout récemment encore, l'une des dernières possessions coloniales dans la mer Méditerranée. En accédant à l'indépendance, Malte n'a pas, cela va sans dire, résolu tous les problèmes complexes qui se posent à elle. Mais, devenu indépendant, le peuple maltais est, à coup sûr, beaucoup mieux placé pour résoudre ces problèmes.

57. L'Union soviétique s'est prononcée avec satisfaction pour l'admission du Malawi, de la Zambie et de Malte à l'Organisation des Nations Unies, et elle a appuyé fermement les recommandations adoptées à cet effet au Conseil de sécurité.

58. C'est aussi avec une profonde satisfaction que nous relevons ce fait hautement significatif que l'Organisation des Nations Unies compte désormais 115 Etats Membres.

59. Nous souhaitons aux peuples du Malawi, de la Zambie et de Malte un plein succès dans leurs efforts pour bâtir une vie nouvelle et pour consolider leur indépendance et leur souveraineté nationale. En ce jour solennel où nous ouvrons les portes de l'Organisation à trois nouveaux Etats, la délégation soviétique se déclare convaincue que ces Etats participeront activement aux efforts des Nations Unies, efforts qui visent à renforcer la paix, à libérer les

peuples de la domination coloniale, à mettre fin à la course aux armements et à réduire la tension internationale.

60. M. HAEKKERUP (Danemark) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi, Monsieur le Président, de saisir cette occasion pour vous féliciter de votre élection à ces hautes fonctions.

61. Au nom des gouvernements autrichien, danois, finlandais, irlandais, islandais, norvégien et suédois, j'ai grand plaisir à souhaiter la bienvenue aux trois nouveaux Membres des Nations Unies: le Malawi, Malte et la Zambie. Avec l'admission de ces trois nouveaux Etats nous avons fait un pas de plus vers l'universalité, qui est le principe de cette organisation mondiale.

62. Malgré les différences qui tiennent à leur histoire, à leur situation géographique et à leur développement économique, ces trois nouveaux Etats possèdent plusieurs caractéristiques communes. Tous trois sont d'anciens territoires dépendants du Royaume-Uni et ont accédé à l'indépendance après y avoir été mûrement préparés par le gouvernement de ce pays, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies. Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à tous les intéressés.

63. Ces nouveaux Etats Membres ont fait preuve de bon sens et de dynamisme dans les efforts qui les ont conduits à l'autodétermination et montrent comment on peut accéder à l'indépendance dans l'ordre. En outre, ils poursuivent une politique d'intégration pacifique de tous les éléments de leurs populations.

64. En souhaitant la bienvenue à ces trois Etats, nous ne pouvons manquer de noter que l'un d'entre eux, Malte, semble constituer un lien entre nos cultures européennes et les cultures africaines, dont la représentation se trouve renforcée par l'admission des pays riverains du lac Nyassa et du Zambèze.

65. Nous avons également noté l'attitude positive de ces trois nouveaux Etats envers la cause des Nations Unies et, à cet égard, nous rendons un hommage respectueux au courage et à la bienveillance que le peuple maltais a témoignés au cours des épreuves qu'il a traversées il y a 20 ans pendant le noble combat pour la liberté.

66. C'est avec une profonde satisfaction que nous avons assisté hier à l'admission à l'ONU du Malawi, de Malte et de la Zambie. Nous nous attendons à une coopération sincère avec ces trois pays dans le cadre de l'Organisation mondiale. Les pays au nom desquels j'ai l'honneur de parler adressent leurs félicitations sincères aux nouveaux Membres et leur expriment tous leurs vœux de paix, de progrès et de prospérité.

67. M. EBAN (Israël) [traduit de l'anglais]: Je me souviens du jour où l'Assemblée générale, il y a sept ans, a décidé à l'unanimité d'admettre le Ghana à l'Organisation des Nations Unies. Il était évident à l'époque que nous nous trouvions à un carrefour de l'histoire, entre un monde colonial en voie de disparition et un monde de nations libres qui s'efforçait de naître. Depuis lors, le nombre des Etats africains indépendants est passé à trente-cinq. La quasi-totalité des 250 millions d'Africains jouissent

de la souveraineté nationale. Il est à la fois inévitable et urgent que l'indépendance soit accordée aux peuples africains à qui on continue de la refuser. Ainsi, Monsieur le Président, votre élection à ces hautes fonctions revêt une triple signification. C'est un hommage rendu à votre valeur personnelle, c'est un signe de la confiance internationale témoignée au peuple ghanéen et c'est un symbole éclatant de la dignité nouvelle de l'Afrique dans la communauté des nations.

68. Ce doit être pour vous, Monsieur le Président, une satisfaction profonde et durable que de voir votre élection à la présidence coïncider avec l'admission de deux nouveaux Etats africains à notre Organisation d'Etats souverains.

69. Au nom d'Israël, je souhaite la bienvenue au Malawi; avec les dirigeants et la population de cet Etat, nous avons déjà établi des liens amicaux. Le Malawi dispose de nombreux atouts pour l'avenir: un territoire doté de grandes ressources, l'énergie libérée d'une population de 3 millions et demi d'habitants et le talent et l'expérience d'hommes d'Etat éminents sous la direction de M. Hastings Banda.

70. Lorsque la Zambie a célébré son indépendance il y a quelques semaines, l'Afrique a franchi un nouveau pas important vers l'achèvement de la libération nationale. Il ne fait aucun doute que, sous la direction du président Kenneth Kaunda, la Zambie confirmera et réalisera tous les espoirs que les Nations Unies mettent dans son progrès, son bien-être et sa contribution à l'unité africaine et à la paix internationale.

71. Enfin, j'adresse mes souhaits de bienvenue à l'île souveraine de Malte. Le message d'Israël à Malte est un message d'amitié méditerranéenne. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, toutes les rives et toutes les îles du bassin méditerranéen sont baignés par les eaux de l'indépendance nationale. Cette mer aux dimensions modestes, au climat tempéré et dont tous les riverains sont proches les uns des autres a connu, à travers toute l'histoire, une variété inégalée de civilisations, de religions, de langues et de cultures qui ont constamment influé les unes sur les autres et ont créé une atmosphère de vie spirituelle extrêmement riche et colorée. Malte est un petit pays, mais l'histoire de la Méditerranée montre que de petites communautés sont capables de compenser leur faiblesse numérique par l'intensité et le courage qu'elles mettent à vivre et à travailler. Les petits pays de la Méditerranée accueillent avec joie la contribution de Malte à notre patrimoine et à nos espoirs communs. Le Gouvernement maltais, présidé par M. G. Borg Olivier, peut assurément compter sur la sympathie et l'aide de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

72. C'est une preuve de la vitalité de cette organisation qu'elle puisse se développer dans n'importe quelles circonstances; c'est dans ces lieux, et dans ces lieux seulement, que se trouvent confrontés un passé en voie de disparition et un avenir naissant.

73. M. USHER (Côte-d'Ivoire): Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de l'élection unanime qui vous porte à la présidence de la dix-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale.

Vous avez dit hier [1286ème séance], avec un accent particulièrement émouvant et fort significatif, la longue route parcourue par les pays africains en moins d'une décennie et vous avez voulu faire rejaillir sur l'Afrique entière l'honneur qui vous a porté au siège présidentiel que vous occupez. En effet, après Son Excellence Mongi Slim, cet illustre fils de l'Afrique, vous êtes le deuxième Africain qui accède à ce poste.

74. Mais vous me permettez d'ajouter ce que vous n'avez pas dit par délicatesse et par humilité, à savoir combien vous-même avez constamment défendu l'Afrique et la liberté contre l'esclavage des temps modernes, et combattu partout les séquelles du colonialisme. En faisant cela en dépit des obstacles, vous avez su cristalliser autour de vous la confiance de beaucoup, et ce n'est pas la moins méritée des récompenses que de vous voir à la présidence de cette assemblée. C'est pourquoi je voudrais associer, à toutes les félicitations qui vous ont été adressées, les miennes.

75. En même temps que la présidence de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale vous était conférée, nous avons eu le plaisir de saluer et d'applaudir la venue à l'Organisation des Nations Unies de nouveaux Membres, le Malawi, la Zambie et Malte. Pour tous les hommes épris de paix et pour les pays anciennement colonisés surtout, cette triple victoire sur les idéologies désuètes et sur les préjugés raciaux constitue sans aucun doute un très grand pas en avant dans la voie de la liquidation totale du colonialisme et nous rappelle, pour mieux éveiller notre conscience, que des territoires, petits ou grands, économiquement viables et politiquement mûrs, se sont vu refuser et se voient refuser encore le droit à la liberté. Aussi c'est un grand plaisir pour moi que d'avoir à parler en cette occasion pour féliciter les Etats frères qui viennent d'être admis au sein de la famille internationale, et de les présenter comme les prototypes des territoires qui accèdent à la vie internationale avec une somme appréciable de valeurs humaines, de maturité, de volonté, de potentiel, tous également équilibrés.

76. Qu'il nous suffise de rappeler, à titre d'exemple, la longue lutte de libération que ces territoires ont menée pour la paix et l'unité nationale, ce qui prouve avec beaucoup de force que ces Etats ont une réelle vocation pour la paix.

77. La Côte-d'Ivoire se félicite d'avoir eu le privilège de parrainer au Conseil de sécurité la demande d'admission de la Zambie et du Malawi et d'avoir également voté en faveur de la recommandation pour l'admission de Malte à l'Organisation.

78. Pour la Côte-d'Ivoire, le Malawi et la Zambie ne sont pas simplement des nations parmi les nations. Ce sont deux nations sœurs de la grande famille africaine, qui ont amassé une somme suffisante d'expérience aux moments difficiles de la lutte émancipatrice et qui, ayant accédé à la vie internationale, sauront occuper et défendre, dans la dignité, leur place parmi les nations libres et souveraines. La maturité politique dont ces deux pays ont fait preuve souligne l'injustice criante dont sont victimes 3 millions de leurs frères en Rhodésie du Sud.

79. En même temps, nous sommes heureux de saluer Malte parmi nous. Ce pays méditerranéen, riche d'une fière civilisation, depuis longtemps ouvert à la culture et à la connaissance des humanités, a été une importante plaque tournante au cours de la seconde guerre mondiale. En cela, Malte a aidé au rétablissement de la paix, ce qui la qualifie pour contribuer à la réalisation des buts et principes des Nations Unies. Le peuple de la Côte-d'Ivoire se réjouit de l'accession de Malte à l'indépendance, et le Président de la République a adressé au peuple de Malte et à son gouvernement ses vœux de prospérité.

80. Bien que nous vivions des moments difficiles, je suis de ceux qui pensent que ce sont tout de même des heures heureuses lorsque nous avons l'occasion de mettre en pratique le principe de l'universalité des Nations Unies en accueillant parmi nous les nouveaux Membres frères ou amis. Nous sommes sûrs que les uns et les autres contribueront beaucoup à la recherche des solutions qui permettront la survie de l'Organisation internationale, en qui les petites puissances ont mis toute leur confiance.

81. Au Malawi, à la Zambie et à Malte, la Côte-d'Ivoire souhaite la bienvenue dans le cercle des nations libres, égales et souveraines.

82. M. MATSUI (Japon) [traduit de l'anglais]: Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous adresser mes félicitations sincères à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous sommes fiers de travailler sous votre sage direction et nous comptons parvenir à de nombreux résultats heureux grâce à votre compétence.

83. C'est toujours une tâche très agréable que de s'associer aux souhaits de bienvenue exprimés aux nouveaux Etats Membres admis à l'Organisation des Nations Unies et c'est aujourd'hui pour moi un grand honneur et un privilège que d'adresser, au nom de mon gouvernement et de la délégation japonaise, nos félicitations chaleureuses aux gouvernements, aux peuples et aux délégations du Malawi, de Malte et de la Zambie. Nous leur promettons notre collaboration la plus sincère au moment où ils assument les obligations et les responsabilités incombant aux Etats Membres de l'ONU. Nous sommes certains qu'ils apporteront une contribution remarquable à l'œuvre que nous avons entreprise au service de la paix, de la liberté, des droits de l'homme et du progrès économique et social.

84. Assurément, l'indépendance de ces trois pays et leur admission aux Nations Unies revêtent une signification beaucoup plus grande encore. Elles constituent en effet de nouveaux jalons sur la voie vers la liberté et la pleine jouissance des droits de l'homme où avancent les peuples du monde entier. Naturellement, l'admission du Malawi, de Malte et de la Zambie aux Nations Unies souligne aussi le caractère de notre grande Organisation, qui est un centre où s'harmonisent les efforts des nations attachées à la recherche de la paix et de la sécurité pour tout le genre humain.

85. Nous sommes heureux de rendre hommage au Premier Ministre du Malawi, M. Banda, au Premier Ministre de Malte, M. Olivier, et au Président de la

République de Zambie, M. Kaunda, ainsi qu'à tous leurs collaborateurs qui, avec succès et bonheur, ont conduit leurs peuples à l'indépendance. En même temps, nous tenons à reconnaître pleinement les mérites du Gouvernement du Royaume-Uni et à le féliciter chaleureusement de s'être acquitté avec tant de succès et de loyauté de sa mission sacrée, qui était d'assurer le bien-être des peuples des trois nouveaux Etats Membres et de les mener à l'autonomie.

86. Nous savons que l'admission de ces trois pays à l'Organisation des Nations Unies facilitera leur effort de développement économique, social, politique et culturel dans un climat de paix et de sécurité. Nous sommes également certains que les Nations Unies auront tout à gagner de leur présence parmi nous.

87. M. SIDI BABA (Maroc): La délégation marocaine a l'honneur et le plaisir de vous adresser, Monsieur le Président, ses félicitations les plus chaleureuses, les plus fraternelles et les plus respectueuses, à l'occasion de votre élection. Si la procédure qui a marqué cette brillante élection a été due à une nécessité de conjoncture, elle n'a réellement été rendue possible que grâce au très haut degré de confiance et d'estime que les uns et les autres ont constamment manifesté à l'égard de votre personnalité et de votre pays. C'est aussi grâce au fait que l'Afrique est maintenant en mesure d'occuper une place digne d'elle et conforme à l'importance qui lui revient sur le plan international.

88. Au cours des réunions des 9 et 30 octobre du Conseil de sécurité [1160^{ème} et 1161^{ème} séances], le Maroc, par ma voix, a déjà eu l'honneur et le privilège de parrainer les demandes d'admission du Malawi, de Malte et de la République de Zambie. En ces trois heureuses occasions, ma délégation a pu exposer amplement combien le Maroc était heureux de s'associer en quelque manière à l'émancipation de deux pays frères d'Afrique et d'un pays frère de la Méditerranée. Nous avons aussi mis en relief le rôle éminent que les valeureux peuples de ces trois pays ont joué dans le succès de leur combat pour la liberté et l'indépendance et la sympathie qu'ils ont, de ce fait, acquise à travers le monde.

89. C'est certainement avec autant de plaisir que je salue aujourd'hui la présence de ces trois pays au sein de l'Organisation. Ma délégation est profondément convaincue que leur présence constitue un renforcement de l'universalité qui caractérise notre grande organisation et un triomphe de plus inscrit à l'actif des peuples anciennement colonisés. Nous sommes également convaincus que la contribution qu'ils auront à apporter sera utile à la consolidation de la paix internationale et à l'accélération du processus de décolonisation que d'autres peuples, subjugués par le racisme et le colonialisme, attendent avec impatience.

90. En souhaitant la bienvenue à ces trois pays que nous accueillons en tant qu'amis, frères et partenaires valables, nous adressons aussi nos chaleureuses félicitations à leurs gouvernements et à leurs peuples. Leur présence ici est un témoignage de plus d'une grande réussite en même temps qu'une promotion politique conforme à l'idéal des Nations Unies.

91. M. BELAUNDE (Pérou) [traduit de l'espagnol]: Le Président du groupe latino-américain, M. Alvarez Vidaurre, m'a fait le grand honneur de me demander de prendre la parole au nom des pays frères d'Amérique latine et des pays qui leur sont associés au sein du groupe que nous formons.

92. Lorsque le Ghana est devenu Membre des Nations Unies, Monsieur le Président, et qu'il vous a désigné pour le représenter, nous avons rendu hommage à votre agilité d'esprit, à votre attachement aux principes d'indépendance, à l'amour que vous portiez à la terre africaine et à vos grandes qualités d'orateur combatif. Toutes ces qualités, l'estime que mérite votre pays, la reconnaissance de la personnalité africaine et du groupe africain au sein des Nations Unies vous ont porté à la présidence de l'Assemblée.

93. Permettez-moi aujourd'hui, après l'éloge de votre brillant passé, d'exprimer la confiance que nous plaçons en vous dans votre rôle de Président. Nous sommes convaincus qu'après avoir été un orateur plein de mordant vous saurez être un président clairvoyant, prudent et efficace.

94. On a dit ici — et je me permets, en mon nom et au nom de mes collègues, de le confirmer — que votre élection avait un caractère symbolique. Vous avez été élu par acclamation et ce fait n'est pas simplement un hommage à votre personne. Il traduit également l'espoir de chacun de voir toutes les difficultés auxquelles s'est heurtée notre organisation trouver une solution sous votre sage direction.

95. Je tiens, d'autre part, à m'acquitter du devoir infiniment agréable de saluer les pays frères du Malawi, de la Zambie et de Malte. Il me revient en ce moment à l'esprit une phrase de Bolivar, qui disait que notre Amérique était un mélange d'Europe et d'Afrique. Le continent américain a le sens de l'universel et de l'œcuménique. Nous œuvrons sous le signe de l'humanité, animés d'un sentiment fraternel à l'égard de tous les peuples. Mais nous devons reconnaître que les races autochtones de notre territoire sont particulièrement attachées à la culture européenne, apparue avec la découverte de l'Amérique, et au continent africain, auquel nous sommes liés par des liens archéologiques, que l'on pourrait qualifier de préhistoriques, et par l'apport du sang et du travail africains au cours des derniers siècles.

96. Ce sont donc des sentiments profonds de fraternité qui nous unissent aux pays africains, et l'admission de nouveaux Etats africains, ainsi que celle de Malte, si intimement liée à l'histoire de la Méditerranée qui fait partie de notre propre histoire, nous inspire une immense joie.

97. Admettre ici trois jeunes pays revient, pour nous, à affirmer le principe pour lequel nous luttons depuis San Francisco: le principe de l'universalité. Jamais, nous n'avons séparé la paix de l'universalité. Nous avons pensé que l'universalité menait à la paix, et nous affirmons et soutenons que la paix trouve sa meilleure garantie dans le principe de l'universalité. Cette universalité implique le respect de la personne humaine; elle implique la condamnation de toute discrimination raciale, l'affirmation de la fraternité de tous les hommes.

98. C'est pourquoi, au caractère symbolique de votre élection, Monsieur le Président, s'ajoute un autre symbole également encourageant. Deux pays d'Afrique, jeunes, doués de grandes qualités, dotés de richesses naturelles, poussés par l'élan que donne un sang nouveau, intelligents, capables et animés du désir de progresser, et un pays, Malte, qui est profondément lié à l'histoire humaine, à l'histoire de l'Europe, à l'histoire de l'Afrique et à l'histoire de l'Asie, entrent aux Nations Unies en un temps de crise — que je crois passagère — comme pour confirmer en chacun de nous la foi en cette universalité, la foi dans les principes de fraternité humaine et d'égalité souveraine qui sont le fondement même de la Charte des Nations Unies et renforcent notre confiance par la vigueur de ces jeunes pays frères que nous recevons avec enthousiasme en félicitant leurs gouvernements et leurs peuples, certains que les Nations Unies, si elles demeurent fidèles aux principes de la Charte, seront, comme l'a dit le président Kennedy, "le meilleur espoir de paix".

99. M. SOSA RODRIGUEZ (Venezuela) [traduit de l'espagnol]: Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous adresser, au nom de la délégation vénézuélienne et en mon nom propre, mes chaleureuses félicitations, à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

100. Depuis plusieurs années nous travaillons côte à côte à l'Organisation des Nations Unies, et je suis heureux de vous voir aujourd'hui à la présidence de l'Assemblée où vous pourrez déployer vos grands talents de diplomate et de parlementaire et mettre à profit votre connaissance approfondie des problèmes qui se posent au monde d'aujourd'hui et plus particulièrement aux Nations Unies.

101. Votre élection aux hautes fonctions que vous occupez ne montre pas seulement que vos collègues reconnaissent vos qualités personnelles; elle est aussi un signe de l'importance sans cesse grandissante qu'acquiert le continent africain, aujourd'hui constitué dans sa grande majorité de pays indépendants, maîtres de leur destin, dont la voix se fait entendre chaque jour avec plus de force dans le concert des nations libres qui s'emploient à assurer une paix juste dans un monde meilleur.

102. C'est pour ma délégation un plaisir particulier que de reprendre, au nom des pays d'Amérique latine et des pays associés, les paroles de bienvenue que vient d'adresser aux nouveaux Etats du Malawi, de Malte et de la Zambie notre cher et admiré collègue M. Beloude.

103. Je suis convaincu que la participation du Malawi, de Malte et de la Zambie aux travaux des Nations Unies enrichira notre organisation d'un apport nouveau de bonne volonté, qui contribuera à consolider la cause de la paix et l'animera d'une vigueur nouvelle pour résoudre les graves problèmes économiques et sociaux. Aux représentants de ces trois nouveaux Etats je voudrais adresser les vœux les plus cordiaux de la délégation vénézuélienne, représentante d'un pays qui a toujours défendu avec chaleur la cause de l'indépendance de tous les peuples coloniaux.

104. M. CHALMERS (Haïti): J'ai le grand plaisir, Monsieur le Président, de vous présenter les plus vives félicitations, tant au nom de la République sœur d'Haïti et de son chef, le président Duvalier, qu'en mon nom personnel, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale.

105. Cette élection par acclamation traduit la haute appréciation des Etats Membres pour la qualité des services que vous avez rendus à notre organisation, tant comme chef de la délégation du Ghana que comme membre du Conseil de sécurité. Elle marque le couronnement de votre passage aux Nations Unies, où vous avez déployé des efforts méritoires au bénéfice du triomphe et de la pérennité des idéaux de l'Organisation sans laquelle l'histoire de l'humanité, en ce XXème siècle finissant, ne serait qu'une sombre aventure.

106. Le choix de vos pairs, Monsieur le Président, honore tout aussi bien le pays que vous représentez avec tant de dignité, le Ghana, combien grand par ses nobles traditions historiques et son attachement aux principes.

107. Je me sens vraiment heureux de m'associer à l'hommage rendu à un frère de race, à un fils de cette Afrique dont mon pays se dit avec fierté un morceau détaché, perdu au sein du continent américain et qui, tout récemment, au cours d'un épisode tragique de son histoire tourmentée, a senti battre si près de son cœur le cœur de votre pays et le cœur de l'Africa mater.

108. Pour finir, je salue chaleureusement l'admission à l'Organisation des Nations Unies de trois Etats nouvellement parvenus à l'indépendance: le Malawi, Malte et la Zambie. Leur accession à la vie d'Etats souverains et libres est une nouvelle victoire sur le colonialisme rétrograde. Nous leur souhaitons tout le bonheur possible. Puissent-ils apporter une fructueuse collaboration à notre organisation.

La séance est levée à 12 heures.